



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 1.1 — Recherche clinique 2021-2022

LETTRE D'INTENTION

Date limite de soumission de la lettre d'intention : 24 septembre 2021 à 16 h

Le programme s'adresse aux jeunes chercheurs dans le domaine de l'adaptation-réadaptation qui développeront des projets en collaboration avec des chercheurs établis.

L'objectif de ce programme est de soutenir de jeunes chercheurs dans des initiatives de recherche qui regroupent des chercheurs et des cliniciens du Québec, du Canada ou d'ailleurs, afin de leur permettre d'être plus compétitifs et de favoriser leur succès aux concours nationaux réguliers. Ce programme vise donc à améliorer la compétitivité des jeunes chercheurs du REPAR et à **démarrer** ou **favoriser leur réseautage**.

Pour répondre à l'objectif du programme, le projet proposé doit être réalisé dans le cadre d'une approche de type « preuve de concept », c'est-à-dire que le projet de recherche doit permettre l'obtention de données (incluant les données sur les qualités métrologiques d'un test ou d'un outil de mesure) en vue d'une soumission prochaine à un concours régulier d'un organisme subventionnaire. La demande doit également démontrer une volonté de réseautage du candidat axé sur son expertise et établissant un maillage avec d'autres chercheurs ou groupes de chercheurs.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU DEMANDEUR PRINCIPAL :

1. Être un jeune chercheur (« junior »), membre régulier du REPAR ayant moins de quatre (4) ans d'expérience depuis l'obtention de son statut de chercheur autonome (selon les statuts 1, 2 ou 3 des FRQ : [règles générales communes](#)), excluant les congés parentaux.
2. Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CRSNG est accepté.
3. N'avoir jamais obtenu de subvention du programme 1.1 (en cours ou terminée).
4. Ne pas avoir appliqué plus de deux (2) fois au programme 1.1.
5. Ne pas soumettre ou avoir soumis un projet à un autre programme du REPAR en tant que demandeur principal pour la présente année de concours (2021-2022), sauf si la réponse de l'autre programme est déjà connue et que cette demande a été refusée.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DU PROJET DE RECHERCHE PROPOSÉ¹ :

6. L'équipe de recherche compte au moins un membre régulier « senior » du REPAR. Il devrait être évident que l'implication de cette personne favorisera l'intégration du demandeur principal (un jeune chercheur) dans un réseau de chercheurs.
7. Le rôle de tous les membres de l'équipe doit être significatif pour la réalisation du projet et leur expertise doit compléter celle du demandeur principal et celle des autres membres de l'équipe.
8. Le projet proposé doit être une nouvelle initiative, sans financement actuel (subvention ou bourse), qui s'articule autour du programme de recherche du demandeur principal et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours d'un ou plusieurs membres de l'équipe de recherche. Les jeunes chercheurs qui bénéficient d'une subvention d'un organisme subventionnaire provincial ou national ou d'un chercheur-boursier devront démontrer sans équivoque que le projet soumis rencontre un nouveau volet réseau (en établissant de nouvelles collaborations). Si nécessaire, le comité d'évaluation pourra demander des précisions sur la nouveauté du volet réseau.
9. Le centre de recherche du demandeur principal, son département universitaire ou toute autre entité doit s'engager à verser 20 % du financement du projet de recherche.

AUTRES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

10. Les lettres suivantes doivent accompagner la lettre d'intention :
 - Lettre du demandeur principal définissant son rôle et sa contribution au projet. De plus, l'absence de chevauchement entre le projet soumis et d'autres projets, en cours ou non finalisés, ayant obtenu un financement antérieur d'un autre organisme subventionnaire ou d'autres projets connexes ou similaires subventionnés par le REPAR doit être démontrée clairement.
 - Lettre d'appui du membre régulier senior du REPAR, confirmant la pertinence de son rôle pour la réalisation du projet, la complémentarité de son expertise avec celle du demandeur principal et de sa contribution dans le projet.
 - Lettre de soutien financier de son centre de recherche, de son département universitaire ou de toute autre entité s'engageant à verser 20 % du financement du projet (5000 \$/25 000 \$; ce montant peut provenir des fonds de démarrage).

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION :

1. Faisabilité :
 - 1.1 Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention.

¹ Chaque critère doit être précisé explicitement dans la lettre d'intention et la demande.

- 1.2 Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate : le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.
2. Réseautage :
 - 2.1 Les ressources des différents milieux sont complémentaires pour la réalisation de la demande ; les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la réalisation du projet (méthodologies, domaines de recherche, etc.).
 - 2.2 Un fort degré de réseautage est présent, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel ; le rôle et l'implication de chacun des membres de l'équipe doivent être justifiés. Le degré de réseautage, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel, est présenté et la contribution de chaque membre de l'équipe est clairement expliquée. Les critères minimaux sont d'avoir des chercheurs provenant de trois institutions ou de deux centres ou de trois disciplines ou de deux secteurs.
 - 2.3 Nouveau réseautage au sein du REPAR : de nouveaux liens de collaboration entre différents chercheurs d'un même regroupement stratégique (RS) ou entre ceux de différents RS sont établis. Note : Le REPAR encourage l'intégration de cliniciens dans l'équipe de recherche.
 - 2.4 Création de nouvelles collaborations qui sont pertinentes et requises pour le projet.
3. Arrimage avec les objectifs du programme et les projets structurants du REPAR :
 - 3.1 Pertinence du projet par rapport à la [mission et aux projets structurants](#) du REPAR.
 - 3.2 Pertinence du projet par rapport aux objectifs du programme.
 - 3.3 Effet structurant du projet pour le REPAR : les liens du projet avec les projets structurants du REPAR sont clairement démontrés.

PRÉSENTATION DES LETTRES D'INTENTION :

Les lettres d'intention de ce programme sont soumises via la plateforme extranet du REPAR ([soumission des demandes](#)) en remplissant le formulaire du programme et en joignant :

- Un résumé de 200 mots (section « Description » du formulaire à remplir sur l'extranet du REPAR)
- Une page de présentation avec le titre du projet, les noms, les affiliations et le rôle (étudiant, clinicien, partenaire, etc.) des membres de l'équipe de recherche
- Une lettre d'intention** de **deux (2) pages maximums** dans un texte à interligne simple en Times New Roman 12, et marges de 2,54 cm (1 po)
- Les lettres du demandeur principal, du chercheur senior et de soutien financier (point 10 des critères d'admissibilité)

- Une ventilation du budget et un échéancier (1 page maximum)

** La lettre d'intention doit présenter, de façon claire et explicite, les éléments suivants :

- Une description claire d'un ou plusieurs objectifs réalistes, de la population à l'étude (critères d'inclusion et d'exclusion), de la méthode proposée et du plan d'analyse.
- Une démonstration de la faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles ainsi que de l'échéancier et du budget.
- La démonstration que l'équipe de recherche possède les compétences pour réaliser ou mener à bien le projet et que le demandeur fait preuve d'une volonté de réseautage axé sur son expertise et établissant un maillage avec d'autres chercheurs ou groupes de chercheurs.
- La description de l'arrimage du projet proposé avec les [projets structurants](#) (orientations stratégiques) du REPAR et la pertinence du projet par rapport aux objectifs du programme.
- Un résumé du plan de transfert et/ou d'appropriation des connaissances.

Les CV de tous les membres de l'équipe **doivent être joints au profil du membre de l'équipe via l'extranet du REPAR.**

Seuls les CV des membres invités (non-membres du REPAR) doivent être téléchargés.

Pour les chercheurs, seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CSRNG, est accepté.

MONTANT :

Le financement maximal du projet soumis est de 25 000 \$, dont 20 000 \$ alloué par le REPAR et 5 000 \$ du milieu d'accueil du demandeur.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES LETTRES D'INTENTION POUR L'ANNÉE 2021-2022 :

Les demandes doivent être soumises électroniquement sur l'extranet du REPAR ([soumission en ligne](#)) au plus tard le **24 septembre à 16 h.**

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Carole Miéville, coordonnatrice scientifique du REPAR, par courriel (repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca).